RÈGLEMENT

Article 1
Les organismes et sociétés qui souscrivent à une des offres du salon de l'immobilier de Rodez (stands, supports de communication, marketing direct, internet, opérations spéciales…) ou à toutes autres offres actuelles ou futures, acceptent sans réserve les dispo-sitions des présentes conditions générales de vente. Ils acceptent toutes dispositions nouvelles imposées par les circonstances ou dans l'intérêt de la manifesta-tion que l'organisateur se réserve le droit de signifier, même verbalement.

Article 2
Les dossiers d'inscription devront être adressés à : L'Agence - Salon de l'Immobilier de Rodez, 8-10, avenue Victor Hugo, 12000 Rodez.

Article 3
Les dossiers d'inscription ne seront valables que s'ils sont formulés sur les fiches officielles fournies par l'organisateur (bon de commande).

Article 4
Conformément aux échéances indiquées dans le contrat de participation des présentes conditions générales de ventes et à la loi sur les délais de paiement, tout retard de paiement entraîne l'applica-tion automatique de pénalités de retard dont le taux est égal à 1,5 fois le taux d'intérêts légal.

Article 5
Toute offre souscrite auprès de l'organisateur ne sera enregistrée qu'à réception du règlement. Au cas où les offres souscrites ne seraient pas entièrement réglées aux dates prévues, l'organisateur pourra disposer de la réservation sans obligation de rembour-ser les sommes déjà versées par client. Le présent en-gagement de participation à la manifestation est définitif et irrévocable.

Article 6
Les candidatures seront soumises au Comité d'Organisation qui, après examen des dossiers, statuera sur les admissions. En cas de refus, le Comité d'Orga-nisation n'aura pas à motiver la décision qui sera notifiée au candidat. En aucun cas, le postulant refusé ne pourra prétendre à une indemnité quelconque en se prévalant du fait que sa candidature a été sollicitée par l'organi-sateur. Les acomptes versés au moment de la candida-ture seront, dans ce cas, remboursés en intégralité.

Article 7
Le certificat d'admission est nominatif, incessible et ina-liénable. Il est formellement interdit aux exposants, sauf accord écrit, de céder, sous-louer ou partager à titre onéreux ou gratuit tout ou partie de leur emplacement. Il leur est également interdit d'occuper sur les lieux de la manifestation une surface autre que celle proposée par l'organisateur du salon de l'immobilier de Rodez.

Article 8
Le plan d'exposition est établi par l'organisateur qui décide de l'implantation des espaces exposants par espace thématique, au prorata des surfaces retenues et par ordre de réception des réservations accompagnées du règlement demandé, en tenant compte le plus large-ment possible des désirs exprimés par les exposants.

Article 9
Aucune réclamation ne sera recevable concernant les emplacements des espaces exposants, et les exposants s'engagent à se conformer aux décisions prises. Il en est de même si pour des raisons impératives, l'organi-sateur est amené à modifier les emplacements ou installations ou tout horaire officiel.

Article 10
Les espaces exposition devront, durant les heures d'ouverture, être en permanence occupés par un représentant de la société. Tout abandon d'espace fera considérer ce dernier comme disponible et sera sanctionné par sa fermeture ainsi que par l'enlèvement du matériel, appartenant à la société exposante, ou loué par cette dernière en vue de l'aménagement du stand, sans possibilité de remboursement des acomptes déjà versés.

Article 11
Toute utilisation d'éléments sonores ou bruyants sur l'espace exposant est interdite sauf accord express du Comité d'Organisation.

Article 12
D'une façon générale, les exposants sont tenus de respecter les lois et les règlements s'appliquant aux foires, expositions et salons, ainsi que les mesures de sécurité édictées par la préfecture.

Article 13
Les exposants sont responsables tant du matériel qu'ils exposent que de celui qu'ils ont loué ou installé sur leurs espaces d'exposition. Ils sont tenus de sous-crire personnellement une assurance "dommages exposition" auprès de la compagnie d'assurance solvable de leur choix. Cette assurance couvrira les objets exposés dont ils sont propriétaires ou déposi-taires contre tous les dommages accidentels, notam-ment incendie, explosion, vols, dégâts des eaux, dégâts électriques, actes de terrorisme et de sabotage... Ils sont tenus de souscrire une assurance responsabilité civile et d'en fournir l'attestation à l'organisateur.

Article 14
Les sociétés ou organismes participant au Salon de l'Immobilier se doivent d'accomplir les formalités douanières pour tout matériel ou produit provenant de l'étranger. Toute difficulté, de quelque nature que ce soit, qui pourrait survenir lors de ces formalités ne sera considéré comme de la responsabilité de l'organisateur.

Article 15
Toute forme de publicité autre que celle utilisant les supports mis à la disposition du participant par l'organisateur et dont les droits ont été acquittés est interdite. La distribution de prospectus, de documents de toute nature, d'objets promotionnels est soumise à l'autorité préalable de l'organisateur.

Article 16
Les annonceurs et exposants demeurent seuls responsables de la conformité de leurs produits ou services, ainsi que de la forme et du contenu de leurs offres commerciales, aux lois et règlements en vigueur.

Article 17
L'organisateur se réserve le droit de refuser les insertions publicitaires qui lui paraîtront contraire à l'esprit du salon de l'immobilier de Rodez ou susceptible de provoquer des protestations des visi-teurs, exposants ou tout tiers.

Article 18
L'organisateur ne peut être tenu pour responsable des omissions ou erreurs de reproduction, composition ou autres qui surviendraient sur l'un des quelconques supports de communication, qu'elle qu'en soit la forme et le mode de diffusion.

Article 19
L'organisateur aura le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement. Toutes ses décisions seront prises sans recours possible et im-médiatement exécutoires.

Article 20
Toute infraction à une quelconque clause des présentes conditions générales de ventes pourra entraî-ner l'exclusion immédiate, temporaire ou définitive du contrevenant sans que ce dernier puisse prétendre à aucun remboursement ou compensation. L'organi-sateur pourra disposer de la façon qui lui conviendra des réservations ainsi laissées libres.

Article 21
Tout préjudice, y inclus les préjudices commerciaux et les troubles de jouissances, qui pourrait être subi par les sociétés ou organismes participant au Salon de l'Immobilier, ne sera, pour quelque cause que ce soit, considéré comme de la responsabilité de l'organisateur.

Article 22
L'Organisateur peut annuler ou reporter la manifestation en cas de force majeure. Constitue un cas de force majeure, tout événement échappant au contrôle de l'Organisateur, raisonnablement imprévisible lors de la conclusion du contrat, dont les effets ne peuvent tre évités par des mesures appropriées et qui rend impossible l'exécution de la manifestation ou compor-tent des risques de désordres susceptibles d'affecter gravement le bon déroulement du salon.
Seront également considérés comme des cas de force majeure, sans que la partie qui n'est pas en mesure d'exécuter ses obligations n'ait à établir que l'événement en cause présente les caractères définis au paragraphe précédent, les événements suivants : les épidémies ou pandémies telles que le coronavirus, les catas-trophes naturelles ou industrielles, toute interdiction de l'évènement par des dispositions légales, réglemen-taires, ou administratives.
En cas d'annulation de l'événement en raison de la prolongation de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19), ou d'une interdiction de l'évènement par des disposi-tions légales, réglementaires, ou administratives, l'Organisateur fera tous ses efforts pour proposer un autre événement pour lequel les sommes déjà versées par le participant restent acquises par l'Organisateur. Si les Parties ne parvenaient pas à se mettre d'accord sur la nouvelle proposition, ou si le report de l'évènement dans un délai de 12 mois s'avérait impossible ou exces-sivement onéreux pour l'Organisateur, la convention se-rait résiliée de plein droit sans que cela puisse donner lieu à indemnité au profit de l'une ou l'autre des Parties. Dans ce cas, les sommes disponibles seront réparties entre les Exposants au prorata des sommes versées par chacun d'eux, après paiement des dépenses engagées. L'organisateur n'effectuera aucun remboursement si le salon, une fois ouvert, devait être interrompu par une cause indépendante de sa volonté.

Article 23
En cas de contestation, les tribunaux du siège de l'organisateur sont seuls compétents.

CONTRAT DE PARTICIPATION

salon immobilier DE RODEZ

SALLE DES FÊTES / RODEZ

20/21/22 MAI 2022

Réservé à l'administration

Date d'arrivée du dossier :
m²: N° stand : Nombre d'angles :
Type de surface : Personne en charge :

1 Vos coordonnées

Raison sociale : ……
Responsable participation : ……
Fonction : …… eMail : ……
Adresse : ……
CP : …… Commune : …… Pays : ……
Téléphone : …… Portable : ……
Site web : …… eMail entreprise : ……

Adresse de facturation (si différente de l'adresse mentionnée ci-dessus)
Raison sociale : ……
À l'attention de : …… eMail : ……
Adresse : ……
CP : …… Commune : …… Pays : ……

N° TVA (Obligatoire) : ……
Code NAF : …… N° SIRET (Obligatoire) : ……
Correspondance à adresser à : ……
À l'attention de : …… eMail : ……
Informations techniques à adresser à : ……
À l'attention de : …… eMail : ……

2 Votre activité

Enseigne affichée sur votre stand (obligatoire) : ……

Secteur d'activité :
❒ Promoteurs ❒ Lôtisseurs ❒ Constructeurs ❒ Agences immobilières ❒ Organismes financiers
❒ Services ❒ Institutionnels ❒ Aménagements intérieur ❒ Aménagements extérieur
❒ Autre : ……

Présentation brève de votre activité : ……

3 Pack exposant (obligatoire) 160€ HT

Les frais d'inscription incluent :

- La gestion du dossier
- Badges exposants
- L'inscription sur le site web

À retourner à : **L'Agence** - Salon de l'Immobilier de Rodez, 8-10, avenue Victor-Hugo,
12021 RODEZ CEDEX 9. **Tél. +33 (0)5 81 19 12 00 - eMail : marion.fournier@lagencedecomm.fr**

L'Agence
LA COM EN CIRCUIT COURT

4 Réservation de stand

	Prix HT	Quantité	Total HT
Surface nu au m² avec boîtier électricité 3kW (multiple de 6 à partir de 9m²)	180€ / m²	.....	.....€
Moquette sur stand (répondre uniquement si stand nu)	☐ oui ☐ non	.....	
Intervention d'un standiste Si oui, coordonnées :	☐ oui ☐ non	.....	
Stands équipés **1/ Surface + stand équipé 9 m²** cloisons + rail de spots + électricité 3kW + moquette + enseigne	1 740€	.....	.....€
2/ Surface + stand équipé 12 m² cloisons + rail de spots + électricité 3kW + moquette + enseigne	2 265€	.....	.....€
3/ Surface + stand équipé 18 m² cloisons + rail de spots + électricité 3kW + moquette + enseigne	3 345€	.....	.....€
Angle(s) facturé(s) en supplément	180€ / angle	.....	.....€
Kit accueil mobilier : 1 comptoir New York + 1 tabouret haut + 1 corbeille	130€	.....	.....€

5 Location de mobilier

	Prix HT	Nombre de produit(s)	Total HT
Table Nora blanche H 75 cm	59€	.....	.....€
Table Snack Elsa blanche H 110 cm	60€	.....	.....€
Table Dotation blanche L 110 cm / P 70 cm / H 75 cm	55€	.....	.....€
Tabouret Slim blanc L 39 cm / P 38 cm / H 87 cm	35€	.....	.....€
Chaise Net blanche L 43 cm / P 50 cm / H 79 cm	19€	.....	.....€
Fauteuil Lola effet bois L 88 cm / P 81 cm / H 77 cm	65€	.....	.....€
Bureau Léonce blanc + 4 tabourets Slim blanc L 160 cm / P 40 cm / H 100 cm	250€	.....	.....€
Ensemble Gala L 45 cm / H 60 cm	210€	.....	.....€
Ensemble Madeleine L 60 cm / H 75 cm	220€	.....	.....€
Pack Helsinki	297€	.....	.....€
Pack Manille	378€	.....	.....€
Ensemble Slim blanc	129€	.....	.....€
Bureau Bali L 150 cm / P 70 cm / H 78 cm	109€	.....	.....€
Ensemble Margot blanc	229€	.....	.....€
Fauteuil Léana gris 1 place Fauteuil Léana gris 2 places Fauteuil Léana gris 3 places	92€ 138€ 165€	.....	.....€
Potelet sangle 2 m	53€	.....	.....€
Corbeille 15 L	7€	.....	.....€
Réfrigérateur 110 L	89€	.....	.....€
Téléviseur full LED sur pied 137,5 cm	400€	.....	.....€
Bureau Club L 150 cm / P 75 cm / H 70 cm	115€	.....	.....€
Table basse Ibiza (L42 x P42 x H45 cm) Table basse Ibiza (L100 x P100 x H45 cm)	34,50€ 57,50€	.....	.....€

6 Récapitulatif de votre commande

- Frais d'inscription obligatoires ..... **160** € HT
- Réservation de stand ..... € HT
- Location mobilier ..... € HT
- Votre publicité dans le supplément spécial Salon de l'immobilier Format 1/4 de page ..... **250** € HT

Total HT ..... €

TVA 20% ..... €

Total TTC ..... €

Acompte à verser à la commande 30% TTC

• ***Tout retard de paiement entraîne l'application automatique de pénalités de retard dont le taux est égal à 1,5 fois le taux d'intérêts légal. (Art 4)***

7 Validation et règlement de votre commande

Le soussigné (Nom, prénom) représentant la société .....

agissant en qualité de .....

accepte le règlement et certifie l'exactitude des informations mentionnées dans ce document et s'engage :

- À ne pas déménager son stand avant 18 h le dimanche 2 octobre 2022 et à l'avoir obligatoirement libéré à 21 h ;
- À renoncer à tout recours pour dommages matériels causés, à l'occasion et pendant le séjour de ses matériels, marchandises et objets divers de la société mentionnée ci-dessus dans l'enceinte de la manifestation pendant toute la durée du Salon (montage et démontage inclus), contre le Comité d'Organisation et ses assureurs ;
- Reconnaître le droit à l'organisation de percevoir en cas de désistement par lettre recommandée de la société représentée :
  — à plus de 15 jours après la réception de votre dossier, l'organisation remboursera le montant de l'acompte après en avoir déduit les frais de traitement administratif (295 € HT),
  — à plus de 40 jours du 1er jour du salon : 15 % du montant total de la commande,
  — à moins de 40 jours du 1er jour du salon : 50 % du montant total de la commande,
  — à moins de 20 jours du 1er jour du salon : la totalité du montant de la commande ;
- Reconnaître le droit à l'organisation de faire retirer, durant le salon, tous produits concurrentiels non admis sur le salon ;
- Déclarer en outre avoir pris connaissance du Règlement de la manifestation et s'engage à les respecter ;
- À régler un acompte de 30% du montant total à la commande ;
- À régler l'intégralité du restant dû quinze jours avant l'ouverture du salon.

À .....

Le .....

Signature	*Cachet de l'entreprise*

L'Agence
LA COM EN CIRCUIT COURT

CATALOGUE MOBILIER

Salon de l’immobilier Rodez 2022
20/21/22 MAI 2022

L’Agence

KIT ACCUEIL MOBILIER

Kit accueil mobilier

L. 100 x P. 48 x H. 110 cm
L. 50 x P. 52 x H. 95 cm

Un comptoir New York avec un tabouret haut ainsi qu'une corbeille à papier

130 € HT

L'Agence

TABLES/BUREAU

Table Nora Blanche

Ø. 80 x H. 75 cm
Table ronde avec plateau en mélaminé blanc.
Pied central en métal chromé.

59 € HT

Table Snack Elsa Blanche

Ø. 60 x H. 110 cm
Mange debout plateau rond blanc et pieds central en étoile chrome

60 € HT

Table Dotation Blanche

L. 110 x P. 70 x H. 75 cm
Table rectangulaire avec le plateau en mélaminé et quatre pieds en alu vissés.

55 € HT

Bureau Bali

L. 150 x P. 70 x H. 78 cm
Bureau monobloc en bois exotique avec 2 pieds reliés par une traverse.

109 € HT

L'Agence

TABLES

Table basse Indus

L. 42 x P. 42 x H. 45 cm // L. 100 x P. 100 x H. 45 cm
Table basse plateau carré en bois et structure en métal noir.

34,50 € HT // 57,50 € HT

Bureau Club

L. 150 x P. 70 x H. 70 cm
Bureau monobloc laqué blanc
avec 2 pieds monoblocs.

115 € HT

L'Agence

TABOURET/CHAISE/FAUTEUIL

Tabouret Slim Blanc

L. 39 x P. 38 x H. 87 cm
Tabouret haut, non réglable, monobloc en acier avec dossier. Assise carrée en simili et repose pieds.

35 € HT

Chaise Net Blanche

L. 43 x P. 37 x H. 83 cm
Chaise droite avec l'assise et le dossier en polypropylène. Coque effet résille et pieds chromés.

19 € HT

Fauteuil Ilona effet bois

L. 88 x P. 81 x H. 77 cm
Fauteuil de forme ovale en liens. Sans accoudoir. Pieds en acier laqués.

65 € HT

L'Agence

ENSEMBLES

Ensemble Jade

Ø. 41 x H. 76 cm // Ø. 60 x H. 110 cm
3 tabourets haut monobloc avec assise ronde en polypropylène et quatre pieds en bois. Un Mange Debout avec plateau polypropylène rond et quatre pieds effet bois reliés par un arc.

225 € HT

Ensemble Gala

L. 55 x P. 63 x H. 78 cm // L. 45 x H. 75 cm
3 fauteuils coque polypropylène avec accoudoirs. Dossier ajouré. Pieds bois. Une table basse plateau rond blanc ou noir avec 4 pieds bois reliés par des structures métalliques.

210 € HT

Ensemble Madeleine

L. 53 x P. 50 x H. 89 cm // L. 60 x H. 75 cm
3 chaises monobloc en polypropylène. Assise carrée et dossier de forme triangulaire. Les pieds sont en bois avec croisillons en acier. Table monobloc avec plateau en polypropylène et 4 pieds bois reliés par un arc.

180 € HT

L'Agence

FAUTEUILS

Fauteuil Léana – 1, 2 ou 3 places

L. 80 x P. 81 x H. 84 cm
L. 144 x P. 81 x H. 84 cm
L. 186 x P. 81 x H. 84 cm
Fauteuil droit rectangulaire en tissu gris.
Avec accoudoirs et pieds en bois.

92 € HT

138 € HT

165 € HT

L'Agence

ENSEMBLES

Ensemble Slim Blanc

L. 39 x P. 38 x H. 87 cm // L. 90 x P. 45 x H. 110 cm
Un comptoir structure aluminium blanc. Façades et étagère en bois blanc. Un tabouret haut, non réglable, monobloc en acier avec dossier. Assise carrée en simili et repose pieds.

129 € HT

Ensemble Margot Blanc

L. 150 x P. 50 x H. 45 cm // L. 131 x P. 56 x H. 40 cm // L. 50 x P. 50 x H. 45 cm
Une banquette basse en mousse de forme rectangulaire. Assise en suédine de couleur. Sans dossier. 2 poufs carré en mousse. Assise en suédine de couleur. Une table basse de forme arrondie avec plateau bois et 3 pieds chromés.

229 € HT

L'Agence

ENSEMBLE

Ensemble Léonce Blanc
(+4 tabourets Slim Blanc)

L. 160 x P. 40 x H. 100 cm
Mange debout monobloc avec plateau rectangulaire et 2 pieds monoblocs rectangulaires

250 € HT

.

L'Agence

ENSEMBLES

Pack Helsinki

L. 50 x P. 50 x H. 82 cm // Ø. 60 x H. 75 cm
L. 30 x P. 45 x H. 140 cm // L. 90 x P. 45 x H. 110 cm

Un comptoir structure aluminium blanc. Façades et étagère en bois blanc. 3 chaises coque ABS avec assise en galette de simili. Pied en colonne avec base arrondie. Laqué blanc. Une table plateau rond blanc en mélaminé. Un présentoir porte-documents en acier gris alu. Structure tubulaire section carrée.

297 € HT

Pack Manille

Ø. 41 x H. 76 cm // Ø. 60 x H. 110 cm
L. 39 x P. 38 x H. 87 cm // L. 90 x P. 45 x H. 110 cm

Un comptoir structure aluminium blanc. Façades et étagère en bois blanc. 4 tabourets haut monobloc avec assise ronde en polypropylène et quatre pieds en bois. Un Mange Debout avec plateau polypropylène rond et quatre pieds effet bois reliés par un arc. Un présentoir porte-documents en acier gris alu. Structure tubulaire section carrée.

378 € HT

L'Agence

ACCESSOIRES

Réfrigérateur 110 L

89 € HT

Corbeille 15 L

7 € HT

Potelet sangle 2 m

53 € HT

Machine à café
(dosette Nespresso uniquement)

65 € HT
+ 75 € HT/100 doses

L'Agence

L'Agence

LA COM EN CIRCUIT COURT